

Méthodologie de la recherche-crédation

# **cadrage du projet**

**Louis-Claude Paquin  
École des médias  
Faculté de communication  
UQAM**

## cadrage

# par rapport à l'univers des concepts

- faire une sélection parmi les termes qui composent la carte heuristique
- trouver les concepts auxquels ils se rattachent
- en cerner l'univers sémantique en effectuant
  - une recherche étymologique,
  - la synthèse des définitions
  - le repérage des principaux textes, livres ou articles qui en traitent
- objectifs
  - délimiter et à prendre connaissance du domaine de recherche touché par le projet de création
  - explorer les contours du domaine en repérant le vocabulaire spécialisé qui est utilisé
  - en déterminer l'ampleur et établir des limites
  - découvrir ses connexions avec d'autres domaines
  - obtenir une bibliographie de base.



# le mot

- unité de base du langage naturel
  - forme sonore
    - groupe de sons articulés distingués entre des pauses.
  - forme graphique
    - suite de caractères graphiques,
    - appartenant au lexique d'une langue donnée,
    - distingués par un séparateur, soit un blanc typographique ou une ponctuation.
- doté de flexions
  - variantes graphiques différentes indiquant leur emploi dans des énoncés
- porteur de significations
  - conventionnellement attribuées
  - lien à un être, un objet, une idée, etc.
  - relatives au contexte
  - soumises à l'usage



# le mot

- problèmes
  - mot unique sur le plan de la signification peut prendre la forme d'une combinaison de plusieurs mots distincts sur le plan lexical, chacun d'eux ayant une signification propre, comme par exemple « pomme de terre »
  - peuvent avoir plusieurs significations, parfois très différentes, répertoriées dans les dictionnaires; on les dit alors polysémiques, comme par exemple « clarté » qui renvoie à la lumière, à la transparence, à l'intelligibilité et à la blancheur
  - certains mots différents peuvent être apparentés sur le plan de la signification, on les dit alors synonymes, comme par exemple les mots danse, ballet, chorégraphie, entrechats, cabriole, etc.
    - la signification de chacun des mots varie, certains sont entre autres plus spécifiques et d'autres plus généraux
  - différences entre les langues
    - selon les contextes et les besoins, construction d'un espace de signification différent
    - découpage différent de la réalité perçue et représentée
  - ce n'est que dans le contexte donné d'un énoncé qu'il est possible de sélectionner la bonne signification



# le terme

- définition
  - un mot ou ensemble de mots
  - auquel est assigné une signification précise et spécifique
    - d'une science
    - d'une technique
    - d'un domaine particulier de l'activité humaine
  - nom qui appartient à un système structuré
    - se distingue de tous les autres éléments du système
    - dénote dans une langue donnée des classes ou des unités à l'intérieur de ces classes
  - résultat d'une activité
    - évacuation de l'ambiguïté, idée de consensus



# le terme

- difficultés
  - le mot peut relever de la langue courante dont se chargent des lexicographes qui font les dictionnaires de langue courante
  - le même mot peut aussi figurer dans une banque de terminologie, dont se chargent des terminologues
  - par ex.: le terme table relève à la fois de la terminologie de l'ameublement et de la terminologie de l'informatique
- la terminologie est une discipline qui a pour objet
  - l'étude théorique des dénominations des objets ou des concepts utilisés par tel ou tel domaine du savoir
  - le fonctionnement dans la langue des unités terminologiques
  - les problèmes de traduction, de classement et de documentation qui se posent à leur sujet
  - contrôle exercé par des instances publiques
    - par ex.: l'Office québécois de la langue française



# le terme

- le contrôle du vocabulaire
  - ensemble des opérations de contrôle morphologique, syntaxique et sémantique
    - pour assurer et maintenir l'intégrité et la cohérence des représentations des sujets dans une base de données bibliographiques
  - lexique dont le but est de rendre possible l'organisation des connaissances afin d'optimiser la recherche d'information
  - implique
    - la réduction du langage naturel
    - la clarification du sens des termes
    - la construction d'un réseau d'associations entre les termes (thesaurus)
  - impose l'utilisation de termes prédéfinis, qui ont été présélectionnés par le concepteur du vocabulaire
  - pour étiqueter des documents, de manière à ce qu'ils soient plus facilement repérables lors d'une recherche (indexation)
  - permettent de résoudre les problèmes liés à l'homographie, la polysémie et la synonymie, par une relation bijective entre les termes acceptés et ce qu'ils représentent ou signifient



# le concept

- définition
  - construction de l'esprit
    - pas le concept de la chose perçue immédiatement mais de l'idée de la chose
    - a priori : de façon pure, manipulations d'entités abstraites
    - a posteriori : opération de regroupement à la suite d'une expérience
    - pointe vers un regroupement, une classe d'objets, (définition en extension)
    - circonscrit un ensemble de caractères communs, de propriétés communes, stables, invariantes (définition en compréhension)
  - sert de fondement, de principe ou d'idée explicative
    - se doit d'être minutieusement établi
    - les limites au-delà desquelles il n'est plus opératoire doivent être spécifiées
- difficultés
  - lorsqu'on remonte aux mots primitifs, au concept-racine ou au principe de base, la définition ou la preuve devient impossible puisqu'il n'y a plus de concept ou de proposition préalable sur lesquels il serait possible de s'appuyer
  - désigné par un mot ou un terme





# reconstituer l'étymologie

- définition
  - du grec etimos , vrai et logos science, discours.
  - étude scientifique de l'origine des mots, origine ou filiation d'un mot
  - faire mieux comprendre le sens profond d'un mot, de ses connotations, de ses usages en explicitant son origine, son histoire, l'évolution de ses emplois, de ses sens.
  - considérer le mot par rapport à son origine grecque et ou latine afin de déterminer ce qui est primitif, dérivé ou composé.
  - procéder à une décomposition en préfixe, radical et suffixe.
- la reconstitution étymologique d'un mot devrait comporter ces informations :
  - liste des formes intermédiaires, depuis les langues sources (latin, grec ancien, autres langues, éventuellement, si elles sont connues)
    - avec explication des évolutions ou glissements de sens, évolutions, etc.
  - étapes de sa formation
  - **l'apport au projet de création**



# reconstituer l'étymologie

- exemple « représentation »
- origine :
  - latin repraesentatio (1250)
- décomposition :
  - préfixe : re- (à nouveau)
  - radical : praesens (présent) (1080)
    - préfixe: prea- [pré] (avant, devant)
    - radical : ens/entis (être) -> part. prés. de esse
  - suffixe : -atio (action ou son résultat)
- références :
  - Préfixes et suffixes grecs ou latins
  - Racines, préfixes et suffixes
  - racines Indo Européennes communes



# parcours sémantique

- définition
  - décrire des rapports existants entre les différentes significations répertoriées pour constituer un « feuilletage »
  - s'attarder sur les significations plus anciennes desquelles ont été dérivées
  - rapporter de façon successive, les significations modernes puis contemporaines
  - préciser le type de sens : propre/ figuré, concret/abstrait, courant/théorique, etc.
  - prendre note des glissements voire des bifurcations entre les différents sens
- plus particulièrement
  - explorer la polysémie
  - tirer partie de la multiplicité de sens pour stimuler son imaginaire et alimenter sa démarche de création
- consulter
  - dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence
- exemple : le concept de crise par Escande-Gauquié, 2009



## cadrage

# pratique

- constituer un corpus d'oeuvres en raison d'affinités pour la création projetée
- analyser par similarités et différence
- objectifs
  - rendre explicite ses influences et sources d'inspiration afin de mieux les assumer
  - identifier sur quel(s) aspect(s) porte notre différence
  - cerner l'originalité de l'oeuvre à faire afin d'éviter de faire ce qui a déjà été fait



**cadrage****corpus d'oeuvres**

# constitution

- critères de sélection
  - ni la représentativité ni l'exemplarité comme pour les corpus qui servent à faire de la recherche
  - au moins une oeuvre qui s'avère particulièrement inspirante, qui exerce sur nous une très grande influence, désirée ou pas.
  - les autres présenter un aspect particulièrement important dans notre processus de création :
    - sur le plan de la forme, des matériaux, de leur traitement, de la technique ou technologie, mais aussi sur le plan de la thématique, de l'expérience par le spectateur anticipée, etc.
    - peuvent appartenir à une autre discipline artistique dans la mesure où le rapprochement qui est effectué s'avère pertinent.
- accès
  - expérience directe
  - reconstitution par le biais de reproductions ou par le biais d'une documentation visuelle, d'une captation vidéographique et de textes critiques.



**cadrage****corpus d'oeuvres**

# analyse

- ne pas adopter la posture distanciée d'un critique en arts visuels, théâtre, musique, danse, etc. mais d'assumer la notre, **une posture impliquée**
- ne sera pas exhaustive, se concentrera sur les points en commun avec nos intentions
- la visée de la synthèse critique résultante est d'enrichir nos intentions de création
- recourir au vocabulaire approprié et effectuer les opérations prescrites, par une méthode d'analyse reconnue et dûment référencée
  - iconographie et de l'iconologie pour les arts visuels (Panofsky, 1986 [1955])
  - analyse du spectacle vivant, particulièrement le théâtre (Pavis, 2005)
  - poétique de la danse contemporaine (Louppe, 1997)
  - analyse musicale (Campos et Donin, 2009)
  - analyse filmique
  - sémiologie, sémio pragmatique
  - etc.



**cadrage****corpus d'oeuvres**

# analyse

## 1. brève mise en contexte de l'oeuvre

- par rapport à la production de son auteur, par rapport aux oeuvres du même type, par rapport à sa situation spatiotemporelle
- ne retenir que ce qui est pertinent pour bien caractériser l'oeuvre.

## 2. description succincte mais suffisamment détaillée pour faire comprendre l'oeuvre, son esthétique et son fonctionnement

## 3. analyse proprement dite

- s'en tenir aux aspects qui ont motivé la sélection
- il ne s'agit pas de donner son opinion, mais de produire une critique fondée et argumentée

## 4. positionnement, engagement personnel

- identifier ce qui s'avère inspirant et pourquoi
- identifier ce que l'on voudrait modifier en explicitant la raison, ce par quoi l'aspect modifié sera remplacé et comment on compte s'y prendre



**cadrage****corpus d'oeuvres**

# analyse

- génétique (son processus de création)
  - si pertinent
  - les aspects techniques du faire, les contraintes matérielles inhérentes, les outils ou instruments ainsi que les supports utilisés
  - sans oublier les particularités de l'implication du corps, autant celui du créateur que du spectateur.

